REUNION PARENTS CYCLE 3

L'équipe enseignante de Saint Vincent de Paul a choisi pour la 4ème année, de constituer des classes multi-âges afin de développer le travail coopératif, porteur de valeurs de solidarité et d'entraide.

Nous sommes donc passés de la logique d'un maître pour une classe à une équipe pour l'école : programmations communes, projets communs, travail coopératif, outils adaptés…

Vos enfants sont pris en charge tour à tour par plusieurs d'entre nous, ce qui nous permet de croiser nos regards. Chaque élève est sous la responsabilité de toute l'équipe enseignante.

<u>Que nous dit la circulaire de rentrée 2015 ?</u>

Priorité au 1er degré afin que chaque enfant puisse disposer des meilleures conditions pour nouer et développer ses apprentissages.

L'année 2015/2016 sera une année de préparation des personnels aux évolutions majeures de la rentrée 2016.

- **<u>Construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite :</u>**

- avec de ***nouveaux programmes d'enseignement*** (maternelle et élémentaire),

- un nouveau ***socle commun de connaissances, de compétences et de culture,***

- ***l'enseignement moral et civique,***

- ***les parcours éducatifs***

comme le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

- ***en tenant compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous :***
  Tous les enfants, sans aucune distinction, sont capables d'apprendre et de progresser.
  Ce principe d'une école inclusive qui ne stigmatise pas les difficultés mais accompagne tous les élèves dans leur parcours scolaire concerne l'ensemble des pratiques pédagogiques. Il ne s'agit plus seulement de répondre de répondre aux difficultés de certains mais de donner à tous les moyens de progresser en mobilisant des pratiques diversifiées et différenciées.

  Les outils à notre disposition sont :

  <u>Le programme personnalisé de Réussite Educative</u> (PPRE) défini comme un ensemble coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser à un niveau suffisant les connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle.

  <u>Le Regroupement d'Adaptation</u> (RA) est également une composante des ressources de notre établissement avec la présence d'une enseignante spécialisée.

Les élèves dont les difficultés scolaires relèvent d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

Des évolutions réglementaires permettent également une meilleure prise en charge des élèves en situation de handicap avec le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) et le Guide d'EVAluation des besoins de compensation en matière de SCOlarisation (Geva-Sco).

Le redoublement ne peut être proposé qu'à titre exceptionnel, à l'issue d'un dialogue avec l'élève et sa famille et il est proscrit à l'école maternelle.
Il existe des alternatives au maintien :

- lissage des apprentissages sur 3 ans
- développement des classes multi-âges
- redoublement modulaire (dispositif original en réalisant en 3 ans ce que les autres font en 2 ans sans qu'aucune année ne soit identique à la précédente)
- en consolidant ses connaissances dans une classe passerelle ou classe de cycle (ex : CE1/CE2)

Une nouvelle circulaire redéfinit la Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) qui devient une « ULIS école ». Classe à petit effectif, 12 élèves avec une enseignante spécialisée et une Accompagnante Elèves en Situation de Handicap (AESH), ancienne Assistante de Vie Scolaire AVS.

- ***Développer les compétences des élèves avec le numérique***
  Salle information à disposition du primaire et TBI dans toutes les classes.

- **Garantir l’égalité et développer la citoyenneté**

Nous n’avons pas la chance de bénéficier du dispositif « ***Plus de Maîtres que de Classes*** », mais afin de permettre des modalités d’intervention efficaces en fonction des objectifs d’apprentissage poursuivis, chaque classe est dotée de la présence de personnel éducatif :

2 ASEM en maternelle

1 ASEM à temps complet en cycle 2

1 ASEM à ½ temps en cycle 3.

La présence également d’intervenants extérieurs pour certaines activités sportives (escrime, karaté, gymnastique, volley…) ou artistiques (musique, danse, théâtre, arts plastiques…) permet aux enseignants de travailler en ½ groupe.

Un parcours citoyen sera organisé dès l’école élémentaire : il vise à expliciter le bien-fondé des valeurs et des règles qui régissent les comportements individuels et collectifs, à reconnaître le pluralisme des opinions et à construire du lien social et politique (participation de l’élève à la vie de l’école, éducation aux médias et à l’information).

Le respect de la liberté et de la dignité d’autrui, le rejet de toutes les discriminations, l’engagement au service de la communauté et la prévention du racisme et de l’antisémitisme doivent fonder les projets éducatifs et s’inscrire au cœur de la vie scolaire.

L’école se construit aussi grâce à la participation de tous les parents dans le cadre de la coéducation : dialogue, aménagement espace-parents avec l’association PEOVE, les blogs de classe, les réunions de classe, …

La question de l’évaluation

Nous avons la volonté de définir une démarche d’évaluation tournée vers la réussite des élèves en :

- Donnant un statut clair à l’évaluation, notamment formative et proscrire la multiplication excessive des items évalués
- Adaptant chaque fois que nécessaire les modalités et situations d’évaluation
- Mettant en place une évaluation permettant de valoriser différents niveaux de maîtrise plutôt qu’une réponse binaire en termes de succès ou d’échecs. Il ne faut pas tomber dans « l’évalutionite » qui consisterait à vouloir tout évaluer. Dans le processus d’apprentissage, l’évaluation doit rester un outil et comme chaque outil il nécessite un mode d’emploi.
  La question demeure « comment faire comprendre aux élèves ce qu’ils ont acquis, ce qu’ils n’ont pas encore acquis et les encourager à progresser pour acquérir ce qu’ils n’ont pas acquis. »

Deux semaines après la rentrée le Ministère nous demande de faire une évaluation du niveau des élèves de CE2 en français et en mathématiques, à des fins diagnostiques pour identifier les éventuelles difficultés et mettre en place une réponse adaptée aux besoins de chaque enfant. Ces évaluations diagnostiques nous aideront à la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Au fur et à mesure de ses années de scolarité, votre enfant va grandir et acquérir de nombreuses compétences dans divers domaines.
Afin de mieux l’aider à visualiser ses progrès, ***un cahier de réussites*** est mis en place (sous forme d’images pour les plus jeunes et sous forme de paliers de compétences pour les autres). Ce cahier (portfolio) remplace les anciens livrets scolaires (Livréval). Une fiche navette avec les observations de l’enseignante vous sera remise 2 fois dans l’année. Le cahier sera consultable à tout moment puisque l’enfant le remplira au fur et à mesure de ses acquisitions.
Chaque enfant étant unique, ses réussites le seront également.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires

Elles sont organisées dans toutes les écoles. Elles visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'établissement.

Une nouvelle évaluation des besoins est conduite chaque trimestre afin de vérifier la pertinence des choix proposés.

Les objectifs sont les suivants :

- permettre le bon déroulement de la scolarité et favoriser la réussite de tous,
- vivre l'école autrement,
- contribuer à l'égalité des chances.

Les champs d'activité :

- pratiques sportives,
- pratiques artistiques et culturelles,
- langues vivantes,
- accès aux outils numériques
- soutien scolaire.

L'accompagnement éducatif est aussi l'occasion de monter des dispositifs innovants pour la mise en place de l'aide personnalisée sans pour autant surcharger la journée scolaire : les APC ont lieu pendant la journée habituelle de classe. Les heures annuelles dégagées par ce dispositif sont récupérées sur des jours supplémentaires de classe (voir calendrier spécial à notre école).

Projet de programmes pour les cycles 2 et 3

De nouveaux programmes applicables à la rentrée 2016 sont en préparation.

Les spécificités du cycle 3

Le cycle 3 reliera les 2 dernières années de l'école primaire et la première année du collège, dans un souci renforcé de continuité pédagogique et de cohérence des apprentissages au service de l'acquisition du socle commune de connaissances, de compétences et de culture. Ce cycle a une double responsabilité : consolider les apprentissages fondamentaux qui ont été engagés au cycle2 et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs et permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège en assurant une continuité et une progressivité entre les 3 années du cycle.

L'année 2015/2016 sera donc une année de transition entre les anciens programmes et les nouveaux.

Cahiers et classeurs Cycle 3 :

- un porte-vues bleu : cahier des réussites
- un porte-vues pour les langues vivantes
- un classeur rouge Histoire des Arts (Musique, Arts plastiques, Poésies)
- un classeur souple 24x32 pour la Catéchèse
- un cahier violet pour le travail en autonomie et pour les devoirs
- un cahier gris 21x29,7 pour les Français
- un cahier orange 21x29,7 pour les Maths
- un cahier TP 21x29,7 pour les Maths
- 3 cahiers 24x32 vert, bleu et jaune pour Histoire/Géographie/Instruction Civique
- un cahier rouge 24x32 pour la Littérature
- un cahier transparent avec intercalaires pour les outils
- une pochette verte à élastiques pour le transport de documents

Les devoirs :

Sur le blog de la classe

Manuels utilisés par les élèves :

Méthode Singapour pour les Maths

L'ASC

Le **projet d'établissement** comporte un volet culturel, artistique et sportif.

L'ensemble de ces activités sont décidées en concertation avec l'équipe enseignante et assurées par des intervenants spécialisés et des structures associatives intervenant en milieu scolaire, toujours en étroite collaboration et avec la participation active des professeurs de l'école.

Comme toute association, les statuts, sont déposés en Préfecture ; les membres du Bureau désignés d'un commun accord et associés au fonctionnement.

La cotisation est fixée à 125€ pour l'année scolaire 2015/2016, cotisation à régler avant le 15 septembre 2015 auprès de Mme PASTORINO à l'accueil.

Merci d'effectuer le règlement sans tarder afin de pouvoir commencer les activités le plus rapidement possible.

LA PASTORALE A L'ECOLE

Ou comment:

- Faire de l'école un lieu d'éducation animé par l'Esprit Evangélique.
- Offrir à tous et à chacun la possibilité de découvrir

le Christ (la 1ère annonce)

- Mettre à la disposition de tous ceux qui le désirent les moyens pour grandir dans la foi (catéchèse, préparation aux sacrements)

Avec:

- Le mot du lundi
- Le temps de prière à la chapelle toutes les 3 semaines
- Le temps de célébration à Notre Dame du Port

(1 fois par période)

- Pendant la Catéchèse en classe avec Magda, notre APS.

ENTREE EN 6EME:

Inscription en 6ème:

- Si votre enfant reste dans l'enseignement catholique, vous devez contacter mi-décembre, l'établissement de votre choix afin de connaître la date de retrait des dossiers d'inscription ainsi que les dates des journées portes Ouvertes Collège.
- Si votre enfant part dans un établissement public, vous contacterez début avril directement le collège de secteur (même si vous faites une demande de dérogation) et c'est lui qui se chargera de l'inscription dans AFFELNET.

Passage en 6ème:

- Vous recevrez l'avis de passage début mai et vous aurez quinze jours pour faire appel en cas de demande de redoublement. Les informations pour la procédure d'appel vous seront fournies en même temps que l'avis de redoublement. La commission d'appel se réunira courant mai.

Demande de dérogation de secteur:

- Vous devez aller sur le site de l'inspection académique: https://bv.ac-nice.fr/ia06/derogpublic/ et faire votre demande en ligne. N'oubliez pas de l'imprimer et de nous la donner. Nous devons y mettre un avis et nous nous chargerons de l'envoyer.

DIVERS

LE RITUEL DU LUNDI OBLIGATOIRE POUR TOUS

Chaque lundi matin, nous nous réunissons de la GS au CM2 pour un temps de retrouvailles après le week-end (autour d'une lecture biblique, d'une réflexion), suivi par un temps de prière chantée avec Pierre notre musicien et Magda notre APS.
Cela permet à chacun de partir d'un bon pied pour la semaine à venir.

- **BROSSAGE DES DENTS**

Tous les élèves qui le désirent ont la possibilité de se laver les dents après le déjeuner.
Pour cela, prévoir dans une trousse marquée au nom de l'enfant :
- Une brosse à dents avec embout protecteur également marquée au nom de l'enfant (feutre indélébile). Penser à la changer régulièrement.
- Un dentifrice.
- Un verre à dents.

La trousse restera à l'école toute la semaine et vous sera rendue chaque vendredi.
Ne pas oublier de vérifier et de nettoyer brosse et verre.

- **LES CLUBS DU SOIR**

Du lundi 14 septembre 2015 jusqu'au vendredi 17 juin 2016 de 16h45 à 17h45.
Divers clubs sont proposés le soir pour les élèves de la PS au CM2.
La cotisation est annuelle et forfaitaire pour une activité par semaine.
Son montant est de **160 euros** exigibles dès le 2ème cours (inscription à l'accueil).

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
EVEIL JAZZ	*ZUMBA*	*KARATE*	*BREAK DANCE*
THEÂTRE	*ARTS PLASTIQUES*	*ZUMBA*	*TIR A L'ARC*
KARATE	*GUITARE*	*GUITARE*	*KARATE*
GUITARE	*ECHECS (65 € Pour 20 séances)*		

- **LES PARENTS AUSSI**

Les parents désireux de déjeuner au restaurant scolaire avec leurs enfants peuvent le faire chaque vendredi à midi (prix du repas adulte 6, 50 €). Ne pas oublier de s'inscrire à l'accueil.

- **ARRIVER A L'HEURE**

Nous vous rappelons qu'il est indispensable que votre enfant soit à l'école à 8h25 au plus tard afin que les cours puissent commencer **à 8h30 précises**. Pour la sortie du soir, la classe se terminant à 16h30, les portes de l'école n'ouvriront qu'à 16h35 afin de laisser le temps aux enfants de descendre dans la cour.

- **CAHIERS**

Nous venons de confier à votre enfant son cahier de liaison. Un élève doit toujours être en possession de ce cahier (n'hésitez pas à l'utiliser, **regardez-le quotidiennement et signez-le à chaque lecture).** Livres et cahiers ont également été distribués**, merci d'en prendre soin**.
La perte ou la détérioration des livres sera facturée entre 15 et 20 € le livre.

Un animal à l'école : Lapinou.



Il mange des carottes, du pain dur, du foin et des graines diverses.

Comme il s'ennuie tout seul à l'école pendant le week-end, chaque enfant peut l'emmener à la maison.

Lapinou a sa caisse de transport. Il est propre et a l'habitude d'être en liberté sur la terrasse devant la classe de M3.

Il suffit de s'inscrire à l'accueil (fiche d'inscription à droite de la porte vitrée.)

DOCUMENTS A FOURNIR

Attestation d'assurance :

Votre enfant doit obligatoirement être assuré dans le cadre scolaire.

Cette assurance qui vous incombe doit couvrir les dommages que votre enfant peut provoquer à autrui (responsabilité civile). Je vous remercie donc de bien vouloir me faire parvenir au plus tôt l'attestation prouvant que votre enfant est bien assuré. Je vous informe que tout enfant non assuré ne pourra en aucun cas participer aux sorties extérieures à l'école.

Les risques que l'enfant peut subir lui-même (Individuelle accident) sont couverts par l'assurance prise par l'école à la Mutuelle St Christophe.

Fiche individuelle et fiche médicale :

La fiche individuelle de l'élève 2015/2016 ainsi que la fiche médicale doivent être remplies et signées par vos soins (coller une photo d'identité récente).

REUNIONS D'INFORMATION PARENTS/ENSEIGNANTS :

Vendredi 4 septembre 2015 à 16h45	Cycle 2 (classes P1 et P2 et CE1 de P2)
Lundi 7 septembre 2015 à 16h45	Cycle 3 (classes P4 P5 P6 et CE2 de P3)
Mardi 8 septembre 2015 à 16h45	Classe d'Inclusion P7
Jeudi 10 septembre 2015 à 16h45	Cycle 1 classes M2 et M3
Jeudi 17 septembre 2015 à 16h45	Cycle 1 classe M1
Lundi 21 septembre 2015 à 16h45	TPS (élèves nés en 2013)

DATES IMPORTANTES

Reprise des clubs du lundi 14 septembre 2015 jusqu'au vendredi 17 juin 2016

Lundi 7 septembre 2015	Photo de classe
Lundi 28 septembre 2015	Journée Vincentienne
Mardi 13 octobre 2016 à 16 heures	Foire aux livres
Semaine des sciences	Non déterminée
Du lundi 9 au samedi 14 novembre 2015	Classe patrimoine Paris
Du lundi 2 novembre 2015 au vendredi 1er avril 2016	Ateliers sur la pause méridienne
Du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre 2015	Classe musique/cirque M3
Mardi 15 décembre 2015	Marché de Noël
Samedi 16 janvier 2016	Journées Portes Ouvertes
Samedi 30 janvier 2016	Carnaval
Du 29 février au 4 mars 2016	Séjour neige P1 P2 et P7